

on propage le venin, et l'on semble en ignorer l'action malfaisante ; on incendie la maison, et l'on paraît méconnaître la puissance destructrice du feu. Si l'on ne suppose pas cette ignorance, il devient impossible d'expliquer la déplorable extension qu'a prise de nos jours une mode si contraire à la modestie, qui devrait être l'ornement le plus beau de la femme chrétienne : autrement, comment une seule femme aurait-elle pu en arriver à porter un habillement indécent jusque dans le lieu saint, et à se présenter ainsi aux maîtres naturels, et les plus accrédités, de la morale chrétienne ?

Oh ! avec quelle satisfaction Nous avons donc appris que les adhérentes à l'Union féminine catholique ont inscrit dans leur programme le dessein de manifester leur vertu dans leur façon de se vêtir. En agissant de la sorte, elle rempliront le devoir rigoureux de ne point donner de scandale et de n'être point pour d'autres, dans le chemin de la vertu, une pierre d'achoppement ; elles montreront, en outre, qu'elles ont bien compris que leur mission dans le monde s'était élargie : elles doivent donner le bon exemple non seulement à l'intérieur de leur maison, mais aussi dans les rues et les places publiques.

La nécessité de cette conséquence est d'une importance capitale ; les femmes catholiques doivent se sentir obligées à la reconnaître, non seulement par une obligation individuelle, mais encore par un devoir social. Nous voudrions, en conséquence, que les nombreuses adhérentes à l'Union catholique féminine, réunies aujourd'hui en Notre présence, établissent entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne tout d'abord, et, de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre. Il serait superflu de dire qu'une bonne mère ne pourrait jamais permettre à ses filles de céder aux fausses exigences d'une mode qui ne fût parfaitement réservée, mais il ne sera pas superflu de l'ajouter : plus élevé est le rang qu'une dame occupe et plus strict est son devoir de ne pas tolérer que ses visiteuses osent offenser la modestie par un habillement indécent. Un avertissement donné à temps empêcherait le renouvellement de l'audacieuse impertinence, qui viole les droits de l'hospitalité bien conçue, et peut-être l'écho du blâme arriverait-il opportunément à d'autres imprudentes fautrices de modes inconvenantes ; celles-ci comprendraient qu'elles ne doivent pas s'entacher plus longtemps d'indécences pareilles ou analogues